

SPERME	RI.VTL.ZA.00.01	Afrique du Sud
	janvier / 2014	

## **I. Champ d'application**

<i>Description du produit</i>	<i>Code NC</i>	<i>Pays</i>
Sperme porcin	0511 99 85 10	ZA

## **II. Certificat bilatéral**

Code AFSCA :	Titre du certificat :	Nombre total de pages :
ZA.13.70.01.01	Certificat vétérinaire pour l'exportation de sperme de porc vers la République d'Afrique du Sud.	3 p.

## **III. Informations générales**

Le site web des autorités compétentes d'Afrique du Sud peut être consulté via le lien suivant :

<http://www.daff.gov.za/>

## **IV. Conditions de certification**

1. Pour le point 3., l'intéressé doit disposer d'une autorisation d'importation des autorités compétentes d'Afrique du Sud.

La procédure pour l'obtention d'une autorisation d'importation se trouve sur le site web mentionné ci-dessus, dans le menu 'Import/Export'.